

## Quelles sont les missions de l'assistant(e) de service social en faveur des élèves ?

Prévention de l'échec scolaire, de l'absentéisme et du décrochage

Prévenir et protéger les mineurs en danger

Concourir à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers

Prévention des violences et du harcèlement

Participer à l'éducation à la santé et à la citoyenneté, favoriser l'accès aux droits

Accompagner les élèves dans leur parcours scolaire

Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction éducative

## Qui peut solliciter l'assistant(e) de service social en faveur des élèves ?

